

influence française, telle que développée dans sa religion catholique romaine, sa loi romaine et son prestige historique, ait jamais été réellement limitée au Canada ou réellement étouffée par la chute de Québec, comme on le dit généralement. On est surpris de voir, par les archives coloniales de la période d'un siècle et quart qui sépare la mort de Champlain de celle de Montcalm, quel rôle important a joué cette poignée de colons français dans les affaires de l'Amérique du Nord. En 1629, Champlain aurait pu emmener tous ses colons dans un "seul navire"; plus de cent ans après, ils étaient portés à 65,000 âmes; durant la guerre de sept ans, ils n'étaient, selon M. Bancroft, "qu'un contre quatorze" colons anglais. La part que jouèrent les Canadiens dans la guerre, sous les rois français, était disproportionnée à leur nombre; c'était une part glorieuse, mais prodigue; elle laissa leur pays exposé à une disette périodique, sans force, sans commerce, sans liberté politique. Ils étaient gouvernés par une politique strictement martiale en tout, et quoique Richelieu, Colbert, de la Galissonnière et autres hommes éminents vissent, dans leur "Nouvelle France," de grands avantages commerciaux, la politique qui prévalut, surtout sous Louis XIV et sous Louis XV, fut de rendre et de conserver le Canada une simple colonie militaire. Il est instructif de voir un homme d'une aussi haute intelligence que Montcalm justifier cette politique dans ses dépêches au président de Molé, à la veille même de la reddition de Québec. Dans son opinion, on ne devait pas permettre aux Canadiens d'établir des manufactures, de peur qu'ils ne devinssent ingouvernables comme les colons anglais, mais, au contraire, on devait les garder sous la politique martiale, afin qu'ils pussent servir les intérêts de la France dans ses guerres transatlantiques avec l'Angleterre.

Telle était la politique qui tomba à Québec avec son dernier gouverneur et capitaine général français, et, je n'ai pas besoin de le dire, c'est une politique que pas un Canadien ne se rappelle autrement qu'avec un sentiment de regret et de désapprobation. Cent ans se sont écoulés depuis que la lutte internationale à laquelle vous avez fait allusion s'est consommée à Québec, et aujourd'hui le Canada, sous le sceptre doux et équitable de son quatrième souverain anglais, peut montrer des trophées de son progrès pacifique non moins glorieux et plus utiles qu'aucun de ceux qu'ont élevés nos prédécesseurs qui étaient sujets des rois français. La population parlant la langue française qui, de 1608 à 1760, n'avait pas atteint 100,000 âmes, s'est portée à 880,000 de 1750 à 1860. Le Haut-Canada, désert lorsque Champlain le trouva, a une population excédant celle du Massachusetts, d'aussi bons

agr
ter
anc
mo
est
mon
Lau
les v
res,
vape
l'Ou

rer c
cés a
(l'ho
prim
ront
amé
peut
carac
qu'à
que,
ici, s
toute
glete
conn
rable
avoir
auton
nous
avon
ou fa
ont le
des in
indig
mérit
ancie

L
mond
présen
son p
je cro
général